

RENCONTRES AVEC NOS MINISTRES ET DÉPUTÉS PROVINCIAUX

RENCONTRE AVEC MARY SCHRYER

Une délégation de la Coalition pour l'équité salariale a rencontré la ministre responsable du Conseil consultatif sur la condition de la femme et ministre du Développement social, Mary Schryer (photo), le 14 février 2008. La rencontre a permis d'établir un premier contact avec la ministre nouvellement nommée et de nous informer des récents développements en ce qui concerne les engagements du gouvernement et le Plan d'action sur l'écart salarial.



RENCONTRES À TRAVERS LA PROVINCE

Grâce à l'engagement de ses bénévoles et de ses comités régionaux, la Coalition a aussi réussi à rencontrer plusieurs de nos députés et députées depuis septembre 2007 :

- Shawn Graham, Premier ministre et député de Kent
- Carmel Robichaud, ministre des Gouvernements locaux et ministre responsable des organismes communautaires sans but lucratif et députée de Baie-de-Miramichi – Néguaç
- TJ Burke, ministre de la justice et député de Fredericton-Nashwaaksis
- Ed Doherty, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail et ministre responsable des Affaires autochtones et député de Saint John Harbour
- Roly MacIntyre, ministre de l'Approvisionnement et des Services et député de Saint John-Est
- Roland Haché, ministre de l'Environnement et député de Nigadoo-Chaleur
- Kelly Lamrock, ministre de l'Éducation et député de Fredericton-Fort Nashwaak
- Jack Keir, ministre de l'Énergie et député de Fundy-River Valley
- Cheryl Lavoie, députée de Nepisiguit
- Brian Kenny, député de Bathurst
- Chris Collins, député de Moncton Est
- Margaret-Ann Blaney, critique de l'opposition sur le Statut de la femme et députée de Rothesay
- Rose-May Poirier, députée de Rogersville-Kouchibouguac

Souignons, pour ces rencontres, le travail de nos comités régionaux et spécialement d'Elizabeth Blaney, Simone Savoie, Michelle Lafrance, Julia Maillet, Roberte Léger, Janice Gray, Annie Maltais, Liz Coburn, Huberte Gautreau, Guy Lebouthillier et bien sûr de notre présidente, Anne-Marie Gammon.

CLÉMENTINE AU PAYS DE L'INIQUITÉ SALARIALE!



La Journée internationale de la femme (8 mars) et ses festivités s'en viennent ! La Coalition vous invite à y participer dans votre localité. Pourquoi ne pas organiser et présenter un court sketch, inspiré des « aventures de Clémentine au pays de l'iniquité salariale! » avec des amies ? Pourquoi ne pas exposer le PowerPoint lors d'un repas-causerie pour en discuter? Si vous êtes intéressées, communiquez avec Johanne Perron, au 855-0002!

Une histoire... à partager avec votre entourage... pour qu'elle finisse bien!

GOUVERNEMENT DU N.-B. : SÉANCES D'INFORMATION À L'INTENTION DES AIDES À DOMICILE

Le gouvernement provincial offre des séances d'information sur le processus d'évaluation des emplois dans le secteur des aides à domicile, ce mois de février, dans le cadre du Plan d'action sur l'écart salarial.

Actuellement, il y a plus de 3000 aides à domicile employées par 48 fournisseurs de services ayant un contrat avec le gouvernement dans les différentes régions du Nouveau-Brunswick. Le ministère du Développement social paie 13,13 \$ l'heure plus les frais de déplacement aux fournisseurs ayant un contrat avec le gouvernement pour les services d'aides à domicile. Les aides à domicile gagnent environ 8 \$ l'heure.

Après la tenue des séances d'information, deux comités seront créés : un comité directeur chargé d'offrir une orientation stratégique pour le processus d'évaluation des emplois; un comité conjoint chargé de l'évaluation des emplois. Les comités auront une représentation égale des aides à domicile, des employeurs et du gouvernement. Une fois l'évaluation des emplois terminée, le comité directeur fournira l'information au gouvernement et présentera des recommandations à la haute direction. Pour plus d'information, consultez le site <http://www.gnb.ca/cnb/newsf/sw/2008f0115sw.htm>.

L'ÉQUITÉ SALARIALE À LA CONFÉRENCE « L'IMPORTANCE DES FEMMES »



L'équité salariale aura sa place lors de la conférence *L'importance des femmes* qui aura lieu à Fredericton les **7, 8 et 9 mars prochains**. En effet, un sketch sur l'iniquité salariale y sera présenté par une de nos membres, Tracy Glynn, et ses « complices ». De plus, notre présidente, Anne-Marie Gammon, participera à une table ronde. La conférence est organisée par le Comité des femmes de la Fédération des travailleurs et travailleuses du N.-B. (FTTNB) et s'adresse aux femmes syndiquées.

NOUVEAU BLOGUE NÉO-BRUNSWICKOIS SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE !

Participez au "blogue" sur l'équité salariale mis en ligne par le Groupe de recherche sur l'histoire du travail du Nouveau-Brunswick. Commentez et partagez vos expériences. Sur le site <http://www.lhtnb.ca>, cliquez sur « notre blogue » dans le menu de gauche, puis sélectionnez « salaire équitable? ».

CAMPAGNE « L'ÉGALITÉ UNE FOIS POUR TOUTES »

La Coalition est fière de s'associer à la toute nouvelle campagne du Congrès du Travail du Canada (CTC) : « **L'Égalité! Une fois pour toutes!** » Par cette campagne, le CTC souhaite sensibiliser davantage les femmes, les travailleurs et travailleuses ainsi que leurs familles à l'inégalité économique des femmes au Canada et accroître leur implication dans ce dossier. Il souhaite aussi attirer l'attention des gouvernements de tous les paliers et des médias sur ce dossier trop souvent négligé. La Campagne sera lancée le 7 mars 2008 à travers le pays et s'étalera sur toute une année. Un lancement provincial aura lieu à Fredericton.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Les femmes au Nouveau-Brunswick gagnaient en moyenne 87,4 % du salaire des hommes en 2007, un écart salarial horaire de 12,6 % (15,80 \$ l'heure pour les femmes et 18,07 \$ pour les hommes), lorsque sont comparés les salaires horaires moyens de toutes les personnes travaillant à plein temps et à temps partiel au N.-B. Le tableau ci-dessous montre l'évolution de l'écart salarial au N.-B. ces 10 dernières années. (Source : CCCF, à partir des données de Statistique Canada, tableau CANSIM 282-0072).

1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
F : 11,40\$	F : 11,73\$	F : 11,88\$	F : 12,18\$	F : 12,51\$	F : 12,94\$	F : 13,39\$	F : 13,95\$	F : 14,43\$	F : 15,18\$	F : 15,80\$
H : 14,25\$	H : 14,41\$	H : 14,69\$	H : 15,71\$	H : 15,84\$	H : 15,94\$	H : 16,20\$	M : 16,48\$	M : 16,84\$	M : 17,25\$	M : 18,07\$
80%	81,4%	80,9%	77,5%	79%	81,2%	82,7%	84,6%	85,7%	88%	87,4%

AILLEURS AU PAYS



Équité salariale au fédéral. À la Chambre des communes, le 1er novembre dernier, la journée de l'opposition portait sur cette motion présentée par le Parti Libéral du Canada : "Que, prenant en considération les rapports du Comité permanent de la condition féminine sur le besoin d'équité salariale et l'insécurité économique des femmes, la Chambre demande au gouvernement de dresser une stratégie d'amélioration de la sécurité économique de toutes les femmes au Canada et de la déposer à la Chambre d'ici le 1er février 2008."

Au cours du débat, le Parti Libéral, le Nouveau Parti Démocrate et le Bloc Québécois ont tous insisté sur la nécessité d'adopter au fédéral une loi proactive sur l'équité salariale comme celles du Québec et de l'Ontario. Jean-Pierre Blackburn, ministre du Travail, a répondu que la *Loi Canadienne sur les droits de la personne* suffisait, que le gouvernement conservateur allait améliorer la sensibilisation des employeurs. Les partis de l'opposition ont rétorqué que le système en place ne fonctionnait pas, citant les dossiers actuels qui traînent depuis plusieurs décennies devant les tribunaux malgré les plaintes et les enquêtes de la Commission. Rappelons les banques, les télécommunications, le transport interprovincial et le gouvernement fédéral sont sous juridiction fédérale.



Équité salariale en Ontario. L'Ontario célèbre cette année le 20^{ème} anniversaire de sa loi proactive sur l'équité salariale. La loi ontarienne couvre le secteur public et les employeurs de 10 employés et plus dans le secteur privé.



Équité salariale au Québec. La Commission de l'économie et du travail de l'Assemblée nationale du Québec a reçu le mandat d'effectuer une consultation générale portant sur le *Rapport du ministre du Travail sur la mise en œuvre de la Loi sur l'équité salariale*. Les auditions publiques de la Commission débiteront le 19 février 2008. Il est probable qu'il y soit question des mesures à adopter face aux entreprises qui ne sont pas encore conformées à la loi.

AILLEURS DANS LE MONDE

L'UNION EUROPÉENNE PROPOSE DES MESURES POUR VENIR À BOUT DE LA DISCRIMINATION FONDÉE SUR LE SEXE SUR LE LIEU DE TRAVAIL. Les femmes gagnent moins que les hommes: 15 % de moins en moyenne (...) « Cette situation absurde doit changer », a déclaré Vladimír Špidla, commissaire européen chargé de l'emploi, à l'occasion de la parution d'un nouveau rapport http://ec.europa.eu/news/employment/070718_1_fr.htm, examinant diverses voies pour combler l'écart salarial entre les femmes et les hommes dans l'Union européenne. Il rappelle qu'il n'existe pas de recettes simples pour redresser cette situation, dont les causes sont multiples, complexes et souvent cachées. (...) En outre, les salaires sont plus bas dans les secteurs employant principalement des femmes. Les compétences traditionnellement associées aux femmes sont, en général, moins valorisées. À qualifications semblables, les emplois occupés majoritairement par des femmes paient souvent moins bien. Les nourrices gagnent moins que les mécaniciens, les caissières moins que les manutentionnaires et les infirmières moins que les policiers. (Extraits du texte publié sur le site Internet de la Commission européenne dans la rubrique : [Emploi et droits sociaux](http://ec.europa.eu/news/employment/070718_1_fr.htm) - Égalité entre les femmes et les hommes, 18/07/2007 Lien : http://ec.europa.eu/news/employment/070718_1_fr.htm)

QU'ONT-ELLES DIT?

« La législation aide à compenser les échecs du marché. Comme les forces du marché ne résolvent pas tous les problèmes, il est nécessaire d'élaborer une législation et des décisions légales marquantes pour promouvoir l'égalité salariale entre homme et femme (...) Les longues attentes et les coûts prohibitifs pourraient dissuader les femmes de présenter leurs causes devant la cour, étant donné que l'équité salariale est un processus largement dépendant de la présentation de plaintes [au niveau fédéral]. Il faut une résolution plus rapide de ces plaintes pour s'assurer d'observer la lettre et l'esprit des lois sur l'équité salariale de façon juste et opportune » [traduction libre]. TD Bank, Markets are Women's Best Friend, 25 septembre 2007.



CALENDRIER

26 FÉVRIER 2008

ATELIER SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE À EDMUNDSTON. Le Comité régional d'Edmundston de la Coalition pour l'équité salariale et le Groupe de recherche en histoire du travail au Nouveau-Brunswick vous invitent à un atelier sur l'équité salariale. L'activité aura lieu le mardi 26 février à **19 heures** au local PSL-528 (pavillon Simon-Larouche) du campus d'Edmundston de l'Université de Moncton. Une période de discussion et le lancement d'un blogue sur l'équité salariale suivront les présentations.



Pour plus d'information, veuillez contacter: Louise Guerrette : lguerrette@cupe.ca / Nicole Lang : 737-5191 ou nlang@umce.ca

**Sur la photo de gauche à droite: Denyse Mazerolle, Louise Guerrette et Nicole Lang. Absente: France Nadeau.

8 MARS 2008

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME



Moncton : Brunch sous le thème « L'égalité une fois pour toutes ! » au Delta Beauséjour, rue Main, à Moncton, de **9h30 à 11h**. Procurez-vous vos billets d'avance, au prix de 10 \$ en téléphonant au 855-0002, 855-8977 ou 851-7086.

St-Louis-de-Kent : Déjeuner au Café 2000, de **8h30 à 10h**, avec présentation de Clémentine au pays de l'iniquité salariale et discussion. Café gratuit. Organisé par le Comité régional de Kent, Coalition pour l'équité salariale.

14 MARS 2008

PREMIÈRE DE « ON NE TRAVAILLE PAS POUR DES PINOTTES », THÉÂTRE-ANIMATION SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE. Présenté par la troupe de théâtre Moncton Sable en collaboration avec la Coalition pour l'équité salariale et le Conseil consultatif sur la condition de la femme au N.-B. Salle Empress de Moncton. **Midi.** Repas inclus. GRATUIT mais il faut s'inscrire à l'avance : soumettez nom, no de téléphone et groupe/affiliation à acswwccf@gnb.ca ou au 1-800-332-3087. *Construite comme un jeu télévisé, la pièce permet aux spectateurs et spectatrices d'observer et de commenter des scènes relatives à l'équité salariale. Le jeu est joué dans le monde des perroquettes, un monde fictif où les perroquettes sont moins bien payées que les perroquets, et où les métiers traditionnellement féminins sont perçus comme moins importants, moins exigeants et sont donc payés en « pinottes » plutôt qu'en cacahouètes. La pièce sera offerte en français aux collèges communautaires et aux universités au cours des prochains mois. Une version anglaise sera développée ultérieurement.*

Pour faire venir la pièce chez vous communiquez avec Johanne Perron, au 855-0002. ** Photo : Comité d'organisation de la pièce de théâtre, de gauche à droite : Louise Lemieux, Janie Mallet et Annie Laplante (Moncton Sable), Huberte Gautreau (Coalition). Absentes : Annick Landry (Moncton Sable), Johanne Perron (Coalition).



31 MAI 2008

*****NOUVELLE DATE : AGA DE LA COALITION !** La Coalition pour l'équité salariale tiendra son Assemblée générale annuelle le **31 mai 2008**, à l'hôtel Best Western - Manoir Adelaïde, à Dalhousie. Les postes de vice-présidente francophone, secrétaire-trésorière, représentante autochtone, représentante du Sud-Est et représentante du Nord-Ouest seront ouverts. Pour vous inscrire à l'AGA, contactez Johanne Perron, au 855-0002.

REMERCIEMENTS



Un merci spécial à **Janice Gray** (gauche), étudiante de 5^e année en travail social à l'Université de Moncton, qui a fait son stage avec la Coalition à l'automne 2007. Ses idées, son engagement et son professionnalisme ont beaucoup apporté à la Coalition. Nous tenons aussi à remercier les bénévoles qui ont contribué à ce bulletin : **Catherine Boucher** (droite) à la rédaction et la mise en page, **Corinne Gallant** à la traduction, **Thérèse Gautreau** et **Irene Kohr** qui ont fait l'envoi postal.

